

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE PLENIERE 14 NOVEMBRE 2024 18H – SALLE PICASSO – CASA

LES PRESENCES

Le personnel CASA

François -Xavier KOEMPGEN - Directeur du CDD Alexia DIESNIS - Apprentie du CDD Facilitatrice : Fanny Hennion, consultante

Les membres

Alain CLAVEL MORROT - (UD CFE-CGE)
Alain JUNCKEL (VP mobilité- ADECOHA)
Benoit WARNERY (Accéder Cote d'Azur)
Carole GHIBAUDO (VP Patrimoine/Environnement - ADECOHA)
Philippe PETITJEAN (GADESCA)
Richard THIERY (Maire de Courmes / élu)
Thierry LESPINASSE (VP Aménagement du territoire - SLV)
Laurence Briffa (TRAVISA)

Les personnes qualifiées

Amandine GUGLIELMETTI (CASA) Laurent BOUVET (citoyen) Pierre ROBERT (Ancien SYMISA)

Les invités / CASA:

Stéphanie FRISINA

Stéphane AMOUR (représentant du Conseil de Développement du PNR Préalpes d'Azur)

La réunion de l'Assemblée Plénière s'est tenue sous la présidence de Monsieur Bernard TOMASINI, Préfet de Région Honoraire.



1^{ER} POINT: RESTITUTION DE L'AVIS SUR LES DECHETS VERTS

Le Conseil de Développement a souhaité formuler des préconisations pour l'amélioration de la mise en œuvre de la Loi AGEC (Anti-gaspillage pour une économie circulaire). Il s'est autosaisi sur le sujet.

Ce travail a été conduit principalement par deux membres actifs du Conseil de Développement et examiné lors de réunions transversales. Pour accompagner ce travail et avoir davantage de précisions sur l'état des lieux de la gestion des déchets, les services de la CASA ont exposé le bilan de l'année 2023 en amont. Sur proposition du Bureau, l'Avis présenté porte plus particulièrement sur la gestion des **déchets verts**. La gestion des **déchets organiques** sera mise en réflexion en début d'année 2025.

Les deux points qui ressortent de cet avis sont :

- La nécessité de renforcer l'efficacité de la collecte des déchets ménagers.
- Le manque d'un centre de broyages.

Les préconisations retenues sont :

- La constitution d'une filière pour la réutilisation des déchets.
- La mise en place d'un partenariat avec les acteurs du secteur et notamment UNIVALOM, les services de la CASA et les communes.
- L'analyse de l'exploitation des déchets verts, le mode de traitement des tonnes recueillies par une commune et la réflexion sur comment composter les ressources.
- Des actions ciblées sur la population productrice des déchets verts.

Il ressort des échanges que :

Les déchets verts doivent être traités sur le territoire. Cela permettrait d'éviter que des camions ne les transportent en dehors. L'enjeu est de trouver un lieu de compostage et d'organiser une filière de traitement en associant les entreprises spécialisées.

L'avis est adopté toutefois il faudra apporter une modification pour insister davantage sur la nécessité de :

- Rechercher un terrain pour accueillir un centre dédié aux déchets verts, voire au sein de déchetteries actuelles.
- Pouvoir travailler avec les acteurs du secteur et UNIVALOM, pour améliorer la mise en œuvre de la loi AGEC.



2ème point : l'avenir du CDD de la CASA

Le Conseil de Développement a eu 20 ans 2023. A cette occasion, il a souhaité réfléchir sur ses enjeux et les améliorations qu'il pourrait mettre en œuvre.

Le Cabinet "Avec MOZEIKA" spécialisé dans l'intelligence collective a animé un séminaire de réflexions le 30 juin 2024.

Madame Fanny HENNION, Cultivatrice des potentiels des organisations est venue exposer à l'Assemblée Plénière les 4 axes retenus :

- 1. Améliorer les outils à la disposition des membres (besoin d'une communication transversale type forum, chat, ...).
- 2. Renforcer la communication (améliorer la communication car essentiel pour transmettre les idées et faire venir du monde, ex : instaurer un lien avec les BDE afin de faire venir plus de jeunes).
- 3. Organiser des évènements sur le terrain (apporter un coté plus festif, ex: lancer un concours sur un sujet choisi puis designer un gagnant selon des règles du jeu).
- 4. Intégrer des jeunes sur des travaux du CDD, avec par exemple une commission jeunesse. (Renouveler les personnes afin d'essayer d'avoir des tranches âges plus équitables).

Il ressort des échanges que :

La communication est la clé pour redynamiser le CDD de la CASA et qu'il est nécessaire que des jeunes puissent participer aux travaux.

Les membres doivent proposer des idées. Un programme d'actions sera élaboré.





L'ordre du jour étant épuisé, la réunion de l'Assemblée Plénière se clôt autour d'un buffet convivial.



